

## 5.5 Niveaux de vie - Pauvreté

En 2016, le **niveau de vie** annuel moyen des individus s'établit à 23 580 euros en France métropolitaine. La moitié des individus a un niveau de vie inférieur à 20 520 euros (soit 1 710 euros par mois). Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, ce montant correspond à un **revenu disponible** de 43 090 euros par an (soit 3 591 euros par mois). Les revenus sont inégalement répartis : les 20 % des individus aux niveaux de vie les plus modestes détiennent 8,9 % de la masse des niveaux de vie, contre 37,9 % pour les 20 % des individus les plus aisés.

Entre 2015 et 2016, le niveau de vie **médian** est en hausse de 0,9 % en euros constants. Il retrouve son niveau d'avant-crise. En 2016, les niveaux de vie augmentent davantage dans le bas et le milieu de la distribution. Les ménages les plus modestes ont notamment bénéficié de la mise en place de la prime d'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les inégalités de niveau de vie ont connu des variations substantielles dans les années d'après crise : d'abord à la hausse en 2010 et 2011 puis à la baisse en 2012 et 2013. Depuis, les variations sont d'ampleur plus limitée. Mesurées par l'**indice de Gini**, les inégalités se situent depuis 2013 à un niveau proche de celui observé au milieu des années 2000, et légèrement supérieur à il y a vingt ans.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie annuel médian des chômeurs

(14 070 euros) est inférieur de 38 % à celui des personnes en emploi (22 720 euros). Il est également inférieur de 29 % à celui des inactifs. En 2016, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 510 euros. Les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont un niveau de vie médian plus faible : 15 420 euros, soit 28 % de moins que les retraités.

Le **seuil de pauvreté** monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 026 euros par mois pour une personne seule en 2016. Avec 8,8 millions de personnes vivant avec un niveau de vie inférieur à ce seuil, le **taux de pauvreté** au seuil de 60 % de la médiane est de 14,0 % en 2016.

De 1996 à 2004, le taux de pauvreté baisse nettement (- 1,9 point) puis remonte jusqu'en 2011 pour quasiment retrouver son niveau de 1996. Globalement, il recule légèrement de 2011 à 2016 (- 0,6 point sur la période, en chaînant les variations à méthodologie constante).

Au sein de l'UE, en 2016, la République tchèque affiche le taux de pauvreté le plus faible (9,1 %). Suivent ensuite la Finlande, le Danemark et la Slovaquie avec des taux inférieurs à 13 %. À l'opposé, la Roumanie et la Bulgarie ont les taux de pauvreté les plus élevés, d'au moins 23 %.

### Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

**Déciles et rapports interdéciles, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), indice de Gini, intensité de la pauvreté, médiane, ménage, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu disponible des ménages (RDB), taux de pauvreté, unité de consommation** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », *Insee Focus* n° 127, octobre 2018.
- « Tendance à la baisse pour la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE », *communiqué de presse* n° 159, Eurostat, octobre 2018.
- « Les niveaux de vie en 2016 », *Insee Première* n° 1710, septembre 2018.
- « Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2015 et sur longue période », in « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, édition 2018.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Pauvreté selon l'âge et le sexe en 2016

Âge au 31 décembre	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Taux de pauvreté en %	Nombre de personnes en milliers	Taux de pauvreté en %	Nombre de personnes en milliers
Moins de 18 ans	10,9	1 517	19,8	2 756
18 à 29 ans	12,5	1 039	19,7	1 632
30 à 39 ans	7,6	601	13,1	1 037
40 à 49 ans	7,9	665	13,5	1 142
50 à 64 ans	7,1	875	11,3	1 393
65 à 74 ans	2,2	143	5,9	383
75 ans ou plus	2,9	157	8,2	440
<b>Ensemble</b>	<b>8,0</b>	<b>4 997</b>	<b>14,0</b>	<b>8 783</b>
Femmes	8,1	2 611	14,4	4 651
Hommes	7,9	2 386	13,6	4 132

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, ERFS 2016.

## Niveau de vie selon la composition du ménage en 2016

	Répartition de la population en %	Niveau de vie médian en euros
<b>Personne de référence du ménage de moins de 65 ans</b>	<b>78,9</b>	<b>20 240</b>
Personnes seules	9,4	18 490
Familles monoparentales	9,4	14 650
Couples sans enfant	12,6	25 510
Couples avec un ou deux enfants	32,7	22 180
Couples avec trois enfants ou plus	12,0	16 870
Autres types de ménages	2,8	17 330
<b>Personne de référence du ménage de 65 ans ou plus</b>	<b>21,1</b>	<b>21 540</b>
Personnes seules	6,7	19 140
Couples	12,8	22 890
Autres types de ménages	1,6	20 560
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>	<b>20 520</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, ERFS 2016.

## Taux de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016

	en %	
	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	15,7	22,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,2	3,1
Professions intermédiaires	3,0	5,1
Employés	6,7	12,5
Ouvriers	8,2	15,0
<b>Ensemble des actifs ayant déjà travaillé</b>	<b>6,1</b>	<b>10,3</b>

Champ : France métropolitaine, individus actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2016, au seuil de 60 %, 12,5 % des employés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, ERFS 2016.

## Niveau de vie et indicateurs d'inégalité

	2014	2015	2016
<b>Niveau de vie annuel en euros<sup>1</sup></b>			
1 <sup>er</sup> décile (D1)	10 850	10 880	11 040
Médiane (D5)	20 250	20 340	20 520
9 <sup>e</sup> décile (D9)	37 070	37 580	37 570
<b>Rapports interdéciles</b>			
D9/D1	3,42	3,45	3,40
D9/D5	1,83	1,85	1,83
D5/D1	1,87	1,87	1,86
<b>Masses de niveau de vie détenues</b>			
S20 (en %)	8,8	8,8	8,9
S50 (en %)	30,8	30,6	30,8
S80 (en %)	62,0	61,7	62,1
Indice de Gini	0,289	0,292	0,288

1. En euros 2016 constants.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : les 20 % de personnes les plus modestes (S20) disposent en 2016 de 8,9 % de la somme des niveaux de vie.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, ERFS.

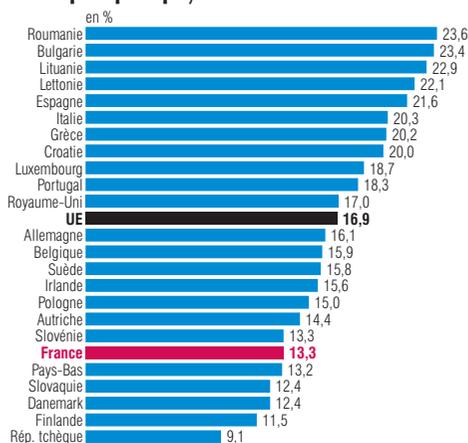
## Pauvreté selon le seuil

	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1996	4 760	8,4	8 330	14,7
2000	4 344	7,5	7 994	13,8
2004	4 073	6,9	7 556	12,8
2008	4 473	7,4	7 979	13,2
2010	4 955	8,1	8 748	14,3
2011	5 103	8,3	8 976	14,6
2012	5 231	8,5	8 760	14,2
2013	4 917	7,9	8 563	13,8
2014	4 964	8,0	8 732	14,0
2015	5 020	8,0	8 875	14,2
2016	4 997	8,0	8 783	14,0

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Note : les données de 1996 à 2011 sont rétrospectives pour permettre une comparaison temporelle et peuvent donc différer de celles diffusées par ailleurs sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (voir Chiffres-clés) présentant les séries longues avec des ruptures de série en 2010 et 2012.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2016.

## Taux de pauvreté après transferts sociaux dans quelques pays de l'UE en 2016



Note : taux de pauvreté fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national. Source : Eurostat (extraction du 22 janvier 2019), EU-Silc.

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions  
en gras et en couleur  
sont définis plus bas  
ou dans la rubrique  
« Définitions » en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans  
la rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables gratuitement  
pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet  
à retrouver dans la rubrique  
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>		Transport	1 451	3,1	2,8	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 812</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
  2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



- Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	<b>Zone euro</b>	<b>1,7</b>
Irlande	0,5	<b>UE</b>	<b>1,4</b>
Italie	1,0		

- Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des graphiques d'illustration